



Grand Port Fluvio-Maritime de l'Axe Seine  
Direction Territoriale de Rouen

---  
D. RITZ, Directeur du Port

AVIS A LA NAVIGATION n° 2024 / 040

---  
SEINE MARITIME

---  
CIRCULATION BATELLERIE EN SEINE EN PERIODE DE CRUES

---  
De Caudebec-en- Caux à La Bouille

---  
**Annule et remplace l'avis 2021 / 41**

En raison des prévisions de crues de la Seine liées aux grandes marées de la semaine 15/2024 et des hauteurs d'eau annoncées, en particulier sur le secteur Caudebec-Rouen, un renforcement des mesures **concernant la batellerie avec effet immédiat.**

**Trafic montant vers Rouen :**

**Passage à Caudebec INTERDIT de BMH + 4h45 à BMH + 08h45**

Le mardi 09 avril : de 11h50 à 15h50

Le mercredi 10 avril : de 00h15 à 04h15 et de 12h30 à 16h30

Le jeudi 11 avril : de 00h50 à 04h50 et de 13h15 à 17h15

**Trafic descendant vers Caudebec :**

**Passage OBLIGATOIRE à La Bouille entre BMH – 2h00 et BMH + 2h00.**

Le mardi 09 avril : de 17h30 à 21h30

Le mercredi 10 avril : de 05h45 à 09h45 et de 18h05 à 22h05

Le jeudi 11 avril : de 06h30 à 10h30 et de 18h45 à 22h45

La vitesse est par ailleurs limitée à **5 nœuds** dans le secteur de **BARDOUVILLE** (murette fragilisée).

Cette mesure vient en supplément de celles déjà en vigueur de l'avis 2024-039, notamment sur la limitation de la vitesse en Seine au strict minimum pour une navigation en sécurité et à une vitesse limitée **à 5 nœuds à partir de la Bouille dès 9m de hauteur d'eau.**

Elle est susceptible d'être adaptée en fonction de l'évolution de la situation et sera levée par un nouvel avis à la navigation

Rouen, le 09 Avril 2024  
Le Commandant de Port,  
A. GOGLY

Pi. Ph. N. [Signature]  
[Signature]